



Conseil municipal de la ville de Beaune du 19 septembre 2024 : le maire ment publiquement !

Suite à la question posée par les élus du Groupe « Pour Beaune Vraiment », concernant la situation et l'expulsion de l'Union Locale CGT de Beaune, **le maire s'est lâché.**

A aucun moment, il n'a tenté de mettre en avant la nécessité de récupérer les locaux pour en faire des logements sociaux. **De cela, le maire n'en a que faire.** On a eu droit à une charge anti syndicats appuyée par une rafale de mensonges !

La CGT, pour ne citer qu'elle, ne paierait pas ses factures qui seraient à la charge des citoyens, parlant même de plusieurs milliers d'euros d'arriérés non payés. C'est faux ! Si les locaux sont bien mis à disposition par la mairie par convention, les fluides et l'entretien des locaux sont à la charge de notre organisation. **Factures et preuves à l'appui. Le maire le sait très bien ! IL MENT !**

Le maire prétend que la présence syndicale se justifiait par l'existence du tribunal des prud'hommes à Beaune. Celui-ci ayant été supprimé, les syndicats n'auraient plus droit de cité.

Faux ! La réforme de la carte judiciaire date de 2008 (décrets des 15 février et 29 mai 2008), elle actait la suppression du tribunal des prud'hommes. **Or, nous occupons les locaux depuis 2009...**

LES LOCAUX NE SONT PAS OCCUPÉS EN LIEN EXCLUSIF AVEC UNE ACTIVITÉ PRUD'HOMALE !

Devant ses élus, le maire a prétendu qu'il nous avait proposé un bureau partagé avec d'autres syndicats... Première nouvelle ! **Il y aurait finalement un local disponible à la mairie ?**

LE MAIRE N'EST PAS A UNE CONTRADICTION PRÈS !

Enfin, le maire a déclaré qu'aucun syndicat n'avait présenté de liste à Beaune et à la communauté d'agglomérations, aux dernières élections de la Fonction Publique et que de ce fait il n'était plus dans l'obligation de fournir des locaux aux syndicats. Or la CGT n'a jamais été présente dans les instances des territoriaux de Beaune. C'est la CFDT qui y était majoritaire.

LA CGT OCCUPE LES LOCAUX AU TITRE DE SON ACTIVITÉ INTERPROFESSIONNELLE !

Pour le maire, les syndicats ne « *font plus le boulot à Beaune* »... « *Les agents territoriaux ne sont plus représentés* ». Rappelons que l'activité syndicale ne se limite pas à la présence dans des instances.

LES AGENTS SYNDIQUÉS CGT CONTINUENT DE DÉFENDRE ET DE CONSEILLER LEURS COLLÈGUES, A LA MAIRIE AUSSI, MÊME SANS ÉLUS !

Si des agents ne se sont pas présentés aux élections c'est peut-être qu'ils en avaient assez d'écouter des mensonges. Ce fut notre cas, hier lors du conseil municipal, nous avons préféré quitter cette réunion avant la fin des propos du maire.

Oui Monsieur le maire ! **La CGT fait et fera « le boulot » !** Nous continuerons d'accueillir, de défendre, de conseiller et d'organiser celles et ceux qui subissent de plein fouet la politique désastreuse de votre famille politique et de ses alliés. Le monde du travail, à Beaune comme ailleurs va mal, Monsieur le maire ! Mais ça vous ne le savez peut-être pas.

COMPTEZ SUR NOUS MONSIEUR LE MAIRE POUR VOUS LE RAPPELER !

Le 1^{er} Octobre, à partir 11H00,

rassemblement rue de l'Hôtel de ville à Beaune.